

1.2.3 FÉV.2019 VICHY

CHAMPIONNAT
DE FRANCE
NAGE
HIVERNALE



Création graphique © IlluXtrasport

**COMBINAISONS
NON AUTORISÉES !**

	<p>PARTENAIRE PRINCIPAL</p>	<p>PARTENAIRES OFFICIELS</p>	<p>SUIVEZ NOUS SUR</p>
			
			<p>ffnatation.fr</p>

					
---	---	---	---	---	---

La Fédération Française de Natation et le Comité Départemental de l'Allier de Natation ont le plaisir de vous inviter à participer à la première édition du **Championnat de France de Nage Hivernale Open** du vendredi 01^{er} au dimanche 03 février 2019, au **Stade Aquatique d'Agglomération de Vichy Communauté**, Rue des Chabannes Basses, 03 700 Bellerive-sur-Allier (Allier, Auvergne-Rhône Alpes).

PROGRAMME SPORTIF – Bassin de 50m

❖ Vendredi 01^{er} Février

09h00 – 12h00 : Contrôle Médical et Briefing pour les nageurs inscrits sur le 1000m NL
Électrocardiogramme datant de moins de deux mois obligatoire

Pause déjeuner

14h00 : Ouverture des portes

15h00 – 18h00 : 1000m NL dames & messieurs

Temps limite 25 minutes

❖ Samedi 02 Février

08h30 : Ouverture des portes

09h30 : Début des épreuves

- 50m brasse dames & messieurs
- 50m dos dames & messieurs
- 4*250m NL relais mixte

Pause déjeuner

14h00 : Ouverture des portes

15h00 : Début des épreuves

- 50m NL dames & messieurs
- 50m papillon dames & messieurs
- 4*50m brasse relais mixte

❖ Dimanche 03 Février

08h30 : Ouverture des portes

09h30 : Début des épreuves

- 200m NL dames & messieurs
- 200m brasse dames & messieurs
- 4*50m NL relais mixte

Les heures et jours de départ des courses pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques (alerte vent violent ou orage).

REGLEMENT

Les épreuves individuelles et de relais sont ouvertes aux **nageurs âgés de 18 ans et plus** à la date de la compétition.

La compétition est **ouverte aux nageurs licenciés FFN, ainsi qu'aux nageurs non encore licenciés** qui devront s'acquitter d'une licence « Eau Libre Promotionnelle » lors de leur engagement.

Epreuves et temps limites :

- Pour participation aux **épreuves individuelles dites d'endurance** (200m brasse, 200m nage libre et 1000m nage libre), il est obligatoire de présenter un **électrocardiogramme datant de moins de deux mois**. Ces épreuves sont soumises à un temps limite (10 minutes pour les 200m, 25 minutes pour le 1000m). Les participants au 1000m sont tenus de se présenter au contrôle médical le vendredi 01^{er} février au matin. Ils sont également dans l'obligation d'avoir une personne accompagnatrice pour assistance pendant la course.
- Les **épreuves individuelles de 50 m** (papillon, dos, brasse et nage libre), ainsi que les relais (4*50m brasse, 4*50m nage libre et 4*250m nage libre), ne sont pas soumises à un temps limite.
- Les épreuves de **relais sont mixtes** : les équipes doivent être composées d'au moins un homme ou une femme.

Récompenses :

Pour les **épreuves individuelles**, une médaille sera remise aux trois premières femmes et aux trois premiers hommes toutes catégories pour chaque épreuve. S'agissant d'un championnat open, en cas de nageurs étrangers sur le podium, les nageurs Français suivants seront récompensés.

Pour les **relais mixtes**, des médailles seront remises aux 3 premières équipes.

Règlementation course spécifique à la nage hivernale :

La **température de l'eau** la plus haute possible pour décerner le titre de champion de France est de 10°C. (Température prise en 3 points de la piscine entre 5 et 20cm de profondeur, 30 minutes avant le début de chaque réunion par le jury).

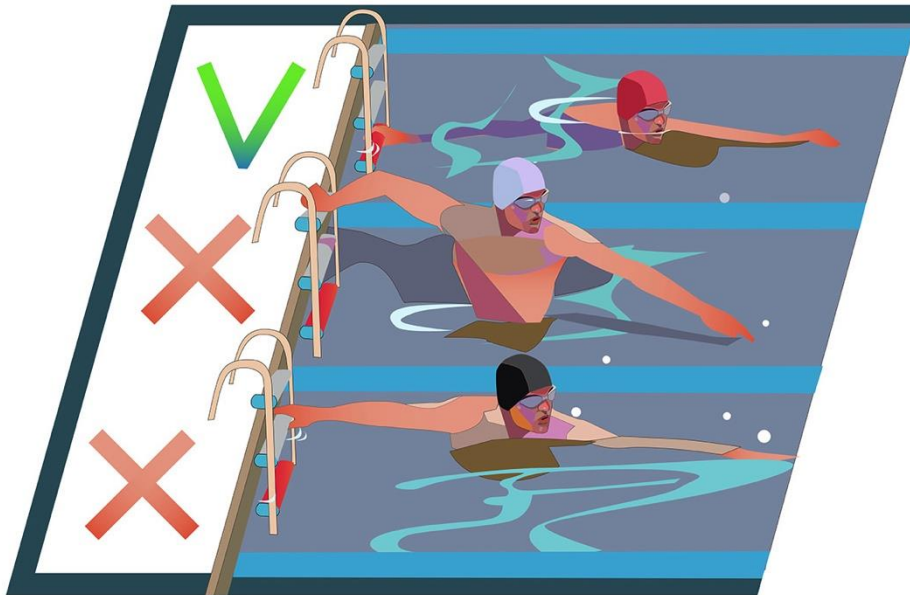
Les compétiteurs nagent uniquement avec un **maillot classique** (homologué FINA piscine), un bonnet de bain et des lunettes. La **combinaison est strictement interdite**. Les bouchons d'oreilles sont autorisés. Une ceinture de sécurité sera fournie par l'organisation pour l'épreuve du 1000m.

Le départ

Lorsque les nageurs sont derrière leur ligne de départ, les ordres du starter sont :

- 1- « Enlevez vos vêtements »
- 2- « Entrez dans l'eau » (5 secondes)
- 3- « A vos marques » (3 secondes)

Lorsque le nageur entre dans l'eau, il doit se mettre directement en position. Le compétiteur est accroché avec une main au barreau de l'échelle ou au rebord de la piscine (en absence d'échelle) et met les épaules dans l'eau. Le nageur doit être dans cette position au moment de la commande : « A vos marques ».



Position de départ en présence d'échelles

Dans les 3 secondes qui suivent la commande « A vos marques » le starter donne le départ de la course à l'aide du klaxon (chronométrage semi-automatique) ou d'un sifflet.

Les **faux départs** ne sont pas rappelés.

Toute mauvaise position ou faux départ sont sanctionnés de 5 secondes de pénalité qui seront rajoutées au temps final.

Au départ, lors de la poussée, le nageur ne doit **pas aller sous l'eau**. Une partie de son corps doit couper la surface de l'eau. Le non-respect de cette règle entraîne 5 secondes de pénalité ajouté au temps final.

La course

Pour chaque nage, le règlement FINA est appliqué à l'exception des points suivants :

- Les **virages culbutes sont strictement interdits**. Le nageur doit toucher le bord du bassin avec une main avant de repartir.
- Après le virage, la **coulée sous l'eau est interdite**, le nageur doit avoir une partie de son corps qui coupe la surface de l'eau. Le non-respect de cette règle entraîne 5 secondes de pénalité ajouté au temps final.
- En **brasse**, le nageur doit avoir toujours une partie du corps qui coupe la surface de l'eau. Le non-respect de cette règle entraîne 5 secondes de pénalité ajouté au temps final.

L'arrivée

L'épreuve se termine lorsque le nageur touche le bord du bassin avec une main, quelle que soit la nage.

Les nageurs peuvent quitter immédiatement le bassin après leur arrivée sans attendre l'arrivée des autres nageurs.

Le temps réalisé lors de la série, additionné des temps de pénalité, sera le **temps final**.

Relais

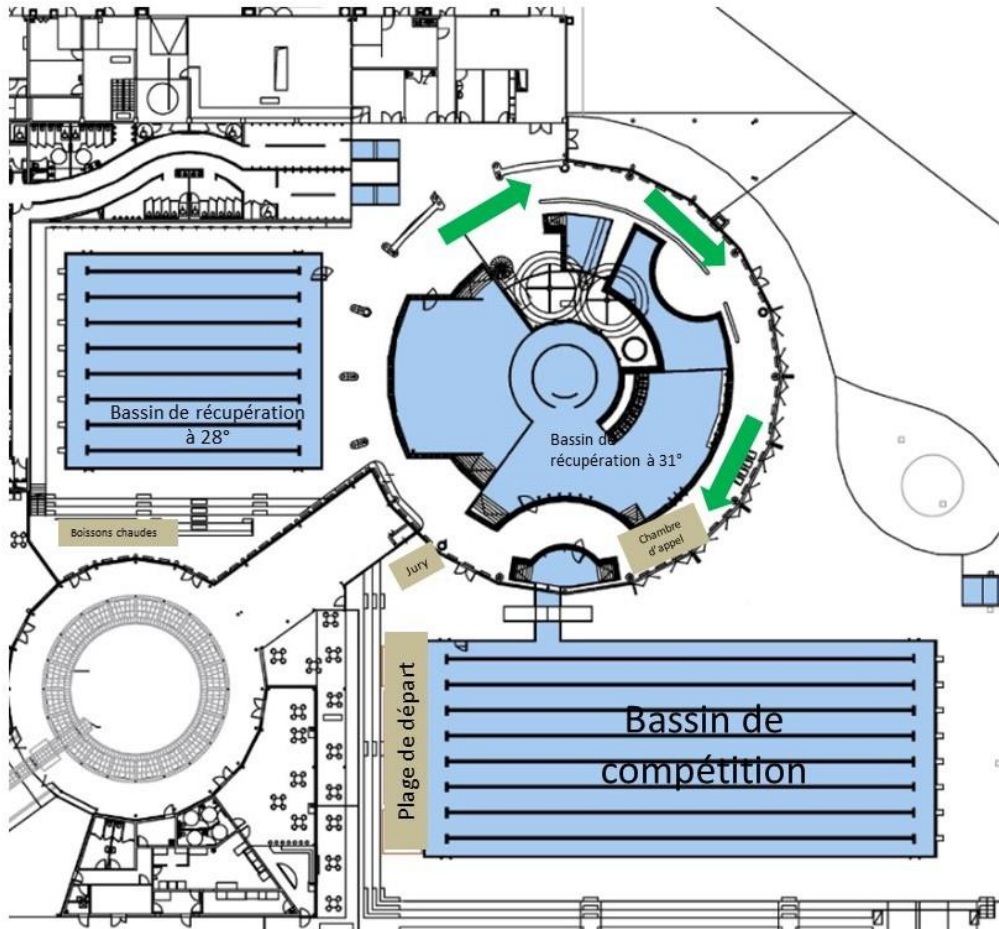
Les équipes de 4 nageurs doivent être mixtes, avec **au moins une femme ou un homme par équipe**.

Les nageurs doivent concourir dans leur ordre d'engagement.

Les règles de départ, de nage, de virage (pour le 250m) et d'arrivée sont les même que pour les épreuves individuelles.

Chaque nageur doit toucher le bord du bassin à son arrivée. Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} nageurs doivent se mettre à l'eau quelques instants avant l'arrivée du nageur précédant et se mettre en position (position règle de départ). Ils ne peuvent partir que lorsque le nageur précédant touche le mur. Le non-respect de cette règle entraîne 5 secondes de pénalité ajouté au temps final.

Plan prévisionnel du site de compétition



ENGAGEMENTS

Les nageurs désirant participer à cette compétition peuvent télécharger le **bordereau d'engagement** disponible au format Excel sur le site fédéral :

<https://ffn.extranat.fr/webffn/dossiers.php?idact=eau&idsai=2019>

Ce bordereau doit être renvoyé par mail au département Eau Libre FFN (florian.lucas@ffnatation.fr) **avant le dimanche 27 janvier 2019 minuit.**

Rappel des tarifs (droits d'engagement)

- Épreuves individuelles : 18 € par nageur
- Épreuve par équipe : 24 € par équipe

Les nageurs non-licenciés FFN devront s'acquitter de 10€ supplémentaires pour la prise d'une licence « Eau Libre Promotionnelle ». Cette licence permettra de participer à toutes les épreuves d'eau libre de la saison inscrite au calendrier fédéral (à l'exception des Championnats de France) en tant que licencié FFN.

Le paiement des droits d'engagement devra être effectué par chèque, à l'ordre de la Fédération Française de Natation : 104 rue Martre – CS 70052 – 92583 Clichy

HERGEMENT

Quelques adresses d'hébergements situés à proximité du **Stade Aquatique d'Agglomération de Vichy Communauté** :

- **CREPS Vichy Auvergne** – 04 70 59 52 93
- **Centre Omnisport de Vichy COS** – 04 70 59 51 09
- **Hôtel Ibis Budget Bellerive** – 08 92 68 32 20
- **Hôtel Première Classe Bellerive** – 08 92 70 71 18
- **Hôtel Campanile Bellerive** – 04 70 59 32 33

Ainsi que tous les hôtels situés sur la commune de Vichy : **Office de Tourisme** – 08 25 77 10 10

CONTACTS

Florian LUCAS

Département Eau Libre FFN
Engagements

☎ 01 70 48 45 31

✉ florian.lucas@ffnatation.fr

Thierry LEFAURE

Président du Comité Départemental de l'Allier de Natation
Responsable de l'Organisation

☎ 06 29 45 39 47

✉ thierry.lefaure@creps-vichy.sports.gouv.fr

 **FFN - Eau Libre** (@ffneaulibre)